

Help Animals

SEPTEMBRE 2018 Revue trimestrielle NUMÉRO 150

info



Week-end Portes ouvertes

les 6 et 7 octobre 2018 au refuge de
la rue Bollinckx à Anderlecht [info P. 7]



Devenir Membre

Sachez toutefois que cette cotisation, quelle qu'elle soit, n'est pas déductible de vos impôts. Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3ème âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...).

Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'Etat nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.



facebook.com/helpanimals.be

WWW.HELPANIMALS.BE



Votre calendrier « cuvée 2019 » est arrivé !

Votre calendrier 2019, ce cadeau sympa et si indispensable de la vie quotidienne, vous attend dès la mi-septembre dans votre refuge préféré. Son format de poche le rend aussi pratique et aisé à manipuler qu'un agenda. **Acheté sur place ou lors de manifestations extérieures, vous ne le payerez que 8,50 €.** Il vous reviendra à 9,50 € si vous désirez le recevoir par la poste. Commandez-le vite par téléphone ou précipitez-vous chez Help Animals pour l'obtenir en priorité !

Sommaire

<i>Le mot du président</i>	P.04
<i>Adoptions</i>	P.08
<i>Adoptions à BRAINE-LE-CHÂTEAU</i>	P.10
<i>Sauvons nos poules pondeuses</i>	P.14
<i>Chien et gardien du silence</i>	P.16
<i>Syndrome de l'arche de Noé</i>	P.18
<i>Conseils pratiques</i>	P.20
<i>Maltraitance animale</i>	P.22
<i>Ils nous ont quittés</i>	P.24
<i>Les heureux</i>	P.26
<i>Reportage : Pompier-vétérinaire</i>	P.29
<i>Remerciements</i>	P.31

RGPD : La nouvelle réglementation européenne sur la protection des données.

Au cours des derniers temps, vous avez certainement reçu de la part de nombreuses sociétés des avis concernant l'entrée en vigueur de ce fameux nouveau règlement (un de plus...!). Des directives européennes existaient en réalité déjà pour protéger vos données à caractère personnel, mais elles devaient entrer en vigueur au plus tard le 25 mai 2018, d'où la « bousculade » d'informations et de communiqués ces derniers mois. HELP ANIMALS a toujours été très attentif à la protection de la vie privée de ses membres ou donateurs, et traite leurs données à caractère personnel avec une totale confidentialité, dans le respect de la législation en vigueur. Vos données sont conservées dans la plus grande confidentialité, sécurisées et utilisées dans la correspondance électronique en vue de l'envoi des attestations fiscales pour ceux qui le souhaitent (vous pouvez aussi nous demander de ne pas vous les envoyer). Vos données nous servent aussi à vous envoyer votre journal trimestriel, et les contrats d'adoption d'animaux nous permettent d'envoyer chez l'adoptant un inspecteur pour nous assurer que l'animal est bien soigné, comme cela est prévu dans le contrat comme condition au placement d'animaux. Ces données ne sont communiquées à personne (ni partis politiques, ni sociétés commerciales, ou autres) et, à tout moment, vous pouvez nous contacter si vous avez d'autres questions à ce sujet (notamment pour faire modifier ou supprimer certaines de vos données personnelles).

Notre secrétariat se tient à votre disposition. L'équipe d'HELP ANIMALS.



10



14



20



22

★ 203 rue Bollinckx
1070 Bruxelles / Belgique
T. 02/523.44.16
F. 02/520.19.76
@ info@helpanimals.be w. www.helpanimals.be

🕒 Ouvert tous les jours de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

📘 facebook.com/helpanimals.be

🚗 **EN VOITURE :** Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrie). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.

🚌 **LE BUS 78 :** Départ gare du Midi terminus, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher direction ring, au feu traverser, prendre la rue Bollinckx sur la gauche.

🚌 **LE BUS 49 :** Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).

🚌 **LE BUS 98 :** (pas le dimanche) descendre à l'arrêt Bollinckx, suivre les panneaux (Ets. Viangros – entrée principale : nous sommes en face).

🚌 **DE LIJN :** Nous signalons à nos visiteurs que l'arrêt « Bollinckx » est aussi desservi par les bus « DE LIJN » 53-154-155 et 810.

RÉDACTION : J.J. Pegorer - A. Dumortier - S. Devis - Ch. De Meyer - E. Schwarz - A.S. Muffat - A. Pegorer

EDITEUR RESPONSABLE : Help Animals asbl : J.-J. Pegorer TRADUCTION : K. Willaert, I. Cardon, G. De Grauwe, T. De Weerd, C. Leo, S. Dossche, M. Van der Stappen

CRÉATION : Studio David SPRL PHOTOS : F. Marcy E. Schwarz - F. Follacchio - Guy David - MG's Pictures (bénévole)

www.helpanimals.be



Bonjour, chers membres et amis des animaux,
Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue dans votre revue d'HELP ANIMALS, après cet été caniculaire, qui n'a fait que confirmer, s'il en était encore besoin, le très inquiétant réchauffement climatique en cours.

Bilans écologiques alarmants et Emmanuel Macron... dans le viseur des amis des animaux

Les dirigeants de la planète continuent à ignorer l'essentiel, malgré les cris d'alarme répétés lancés par des milliers de scientifiques sur l'état de la planète : réchauffement climatique, biodiversité (disparition accélérée des espèces), déforestation, émissions de CO² toujours à la hausse, explosion accélérée de la démographie... tous les indicateurs montrent une dégradation continue de l'environnement par l'action de l'espèce humaine.

Cet été : chaleurs suffocantes au Japon et en Asie du Sud-Est, incendies meurtriers en Grèce et en Californie, incendies gigantesques et dévastateurs de la nature même en Suède aux limites du cercle polaire, canicules généralisées,

Comment ne pas être saisi d'effroi en voyant à la télévision ces images insupportables de milliers de tonnes de plastique, flottant un peu partout sur les océans, ingérés par les poissons et par le plancton, bref par cette dégradation accélérée et irréversible de notre planète ? A ce rythme, où allons-nous prennent-ils, et surtout, quelles mesures urgentes, drastiques et concrètes les responsables politiques, en rapport avec l'ampleur réelle et dramatique des problèmes ?...

Les élucubrations d'un Donald Trump sur le sujet sont tout simplement ahurissantes.

Et pendant ce temps, dans leurs beaux costumes impeccables, réunis dans leurs salles climatisées aux quatre coins

du monde, les dirigeants du monde, du style Emmanuel Macron, continuent à nous faire avaler des couleuvres et à vous faire croire, avec leurs slogans creux du type « make our planet great again » (qui ne servent que leur communication et leur image) qu'ils ont la situation en main, alors qu'à l'inverse, à examiner de plus près le bilan de leur action concrète, rien qu' en France (pour reparler d'Emmanuel Macron) « les animaux continueront à être maltraités avant d'être abattus - rejet de l'installation obligatoire de caméras dans les abattoirs -, les poussins mâles d'être jetés vivants à la broyeuse, la terre d'être abreuvée de glyphosate et autres substances assassines qui engraisent les profits de Bayer et de Monsanto, et on demandera à Total et à l'huile de palme d'assurer la transition énergétique » (c'est Jean Rouaud, prix Goncourt 1990, qui fait en ces termes le bilan de l'action écologique du président Macron dans le journal Le Monde du 26 juin 2018, page 26, article « Très cher Manu... »).

Le bilan du même Macron est catastrophique sur le plan de la protection animale, dont il se moque comme de l'an 40, inféodé comme il l'est aux puissances d'argent et opportuniste en diable pour essayer de rabattre vers lui les votes des chasseurs en vue des élections européennes de 2019 (lobby particulièrement puissant en France, et qui vote traditionnellement à droite) : c'est ainsi que Macron vient de réformer la législation sur la chasse en France, en :

- diminuant le prix du permis de chasse national de 400 à 200 € ;
- autorisant toujours la chasse aux tourterelles dans le Médoc (contre laquelle Alain Bougrain-Dubourg se bat depuis 30 ans et qui ont disparu à 80% de l'espace européen) et en assouplissant les règles européennes pour permettre aux chasseurs français de tirer désormais aussi les oies cendrées et les cormorans ;
- autorisant l'usage du silencieux pour protéger l'ouïe des chasseurs (du pain bénit pour les braconniers et un danger permanent pour les promeneurs et riverains !) ;
- réinstaurant les chasses présidentielles, supprimées par Jacques CHIRAC en 1995, alors que 85 % des Français sont contre la chasse à courre (il faut bien distraire les hôtes « prestigieux » de l'Elysée) : un pur scandale !

Voilà la réalité sur le terrain, malgré la présence en trompe-l'œil de Nicolas Hulot, dont la désignation comme ministre de l'Environnement avait suscité des espoirs mais qui ne sert que de miroir aux alouettes et d'alibi à l'action du président, et dont on se demande toujours ce qu'il est allé faire dans cette galère.

La France ne manque cependant pas de protecteurs résolus des animaux dans la classe politique, à gauche (exemples : Jean-Luc Mélançon, écologistes, ...), à droite (Nicolas Dupont Aignan, ...) ou au centre (Rama Yade,...), et notre rôle de protecteur des animaux est de secouer inlassablement les consciences, au risque de déplaire aux uns ou aux autres : invitez vos amis français à voter « utile » et à secouer le cocotier du macronisme ambiant, en faisant de la protection de la nature et des animaux un critère déterminant de choix électoral.

Et vous aussi, chers compatriotes belges, renseignez - vous avant de voter, sur le bilan et le programme des hommes et femmes politiques en matière de protection animale et de l'environnement, à l'approche des élections qui s'annoncent (communales, européennes, ...). Je vous renvoie à cet égard à nos revues trimestrielles précédentes, qui vous informaient sur le programme des partis politiques belges sur le sujet de l'abattage rituel sans étourdissement préalable des animaux. Soutenez par votre vote les défenseurs de la cause animale !

P.S. Ce mot du président a été rédigé vers la mi-août. Juste avant de mettre ce numéro sous presse, nous apprenons ce 28 août 2018 que M. Nicolas HULOT a démissionné avec fracas de sa fonction de Ministre de la Transition écologique du Gouvernement français.

La goutte qui a fait déborder le vase a été la réception à l'Elysée ce 27 août par Emmanuel MACRON des représen-

tants du lobby de la chasse, avec le tapis rouge.

Brigitte BARDOT avait pourtant rendu visite au président MACRON pour lui faire part de son indignation à ce sujet, mais MACRON (qui se prend pour JUPITER et qui espérait gagner le vote des chasseurs en vue des prochaines élections européennes) n'avait rien voulu entendre...

Bravo et vives félicitations à Nicolas HULOT pour son geste volontaire et courageux !



Vers le premier étage du nouveau bâtiment

L'été 2018 dans nos deux refuges d'ANDERLECHT et de BRAINE-LE-CHÂTEAU

Les chaleurs de l'été n'auront finalement pas trop affecté nos animaux, grâce aux soins vigilants et redoublés de nos animaliers, toujours au travail pour veiller au bien-être de nos pensionnaires à quatre pattes. Brumisateurs et douches rafraîchissantes pour les chiens, bâches anti-soleil et ventilation maximale des locaux pour les chats, journées en écurie à l'abri du soleil de plomb et prairies en soirée et la nuit pour les équidés, ... Ce sont nos employé(e)s dans les bureaux qui auront finalement été les plus affecté(e)s par cette chaleur permanente, et je les remercie pour leur dévouement au cours de cet été, dévouement qui a permis beaucoup d'adoptions dans nos deux refuges.



Nouvel espace d'accueil du public

Les travaux du nouveau bâtiment à **Anderlecht** ont considérablement progressé et vous en jugerez par vous-mêmes à nos prochaines journées portes ouvertes des 6 et 7 octobre 2018. La mise en service de ce nouveau bâtiment interviendra au cours des prochaines semaines, et à ce moment, il nous faudra entamer d'autres travaux, pour transformer les actuels bureaux en locaux supplémentaires pour l'accueil des chats et des chatons, mais une chose à la fois...

Tout cela n'est rendu possible que grâce à votre soutien, notamment financier mais aussi moral, qui nous reste plus indispensable que jamais.



Les futurs services administratifs

A Braine-le-Château aussi les travaux continuent à avancer vite et bien, et je vous renvoie à cet égard aux photos qui illustrent ce numéro. Au train où vont les choses, l'inauguration du nouveau refuge de Braine-le-Château sera programmée pour le printemps 2019, comme je vous l'ai déjà promis à plusieurs reprises, et vous serez enchantés de découvrir ce très beau site dédié à la protection animale.

L'été 2018 aura surtout été marqué par un nombre toujours trop important de chatons, ce qui montre que le public n'a toujours pas compris l'importance de la lutte contre la surpopulation féline, même si globalement il me semble que grâce aux mesures prises par les pouvoirs politiques, les choses aillent mieux qu'avant en Belgique en matière de protection animale (les ministres régionaux chargés de cette compétence sont plutôt actifs et prennent de bonnes mesures, qu'il s'agisse de Carlo di Antonio en Wallonie, Bianca De Baets à Bruxelles ou Ben Weyts en Flandre).

PORTES OUVERTES À ANDERLECHT LES 6 ET 7 OCTOBRE 2018 :

Et voici le moment venu pour vous inviter à venir nous rendre visite au cours du week-end des 6 et 7 octobre 2018, au refuge d'Anderlecht, rue Bollinckx.

Il nous presse de renouer avec notre bonne vieille habitude des journées portes ouvertes et de boire le verre de l'amitié avec vous.

AU PROGRAMME :

Découverte du nouveau bâtiment, bar, restauration (pizzas variées,...), tombola, et surtout le plaisir de se revoir !

A très vite, donc !

Jean-Jacques PEGORER
Président d'HELP ANIMALS.

Les nouvelles écuries d'Help Hanimals



... Les travaux d'aménagement du nouveau refuge se poursuivent activement ...



*Vos dons sont
notre **unique**
soutien !*

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

Merci pour eux !

Belfius BE 57-068-2036135-35 ING BE 71-310-0029180-69



Week-end Portes ouvertes

LES 6 ET 7 OCTOBRE 2018

au refuge de la rue Bollinckx

Depuis 22 interminables mois, vous les attendiez avec impatience, ces prochaines journées Portes Ouvertes... Mais, de report en report en raison des travaux, elles se faisaient désirer... Et voilà enfin votre patience récompensée !

Les 6 et 7 octobre prochains, Help Animals vous invite à découvrir son bâtiment flambant neuf (bureaux administratifs et nouvelles pensions chats). De 10 à 18 heures, vous pourrez participer aux activités suivantes :

- visite de nos nouveaux locaux (partie administrative des bureaux, local d'accueil et boutique, nouvelles pensions pour chats, ...)

- brocante (pour faire revivre les objets du quotidien, au profit des animaux du refuge)
- tombola (où, comme d'habitude, tous les billets à 5 ou 10 euros sont gagnants)
- délicieuses pizzas (plusieurs variétés) servies en « food-truck »
- tartes et desserts de la pâtisserie Chanson
- bar de l'amitié
- et d'autres découvertes encore... !

... Sans oublier, évidemment, notre principale raison d'exister : réaliser un maxi-

mum d'adoptions de nos chiens et de nos chats en quête du meilleur foyer ! Après une si longue (et involontaire) absence, nous sommes fort impatients de vous revoir, toujours plus nombreux... et de discuter avec vous du temps passé depuis la dernière fois.

Les anciens bureaux (actuels) seront prochainement transformés en chatte-ries supplémentaires, avec un espace qui sera dédié aux chatons, mais cela, ce sera à découvrir au cours de portes ouvertes futures...

Anne Dumortier



Chanson

0 2 / 5 2 1 . 8 0 . 8 4

Pensez à vos mariages,
communions, barbecues, ...

Rue Gustaaf Vanden Berghe 1,
1070 Anderlecht

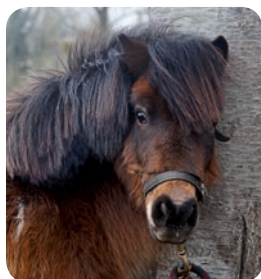
Offrez-leur un **NOUVEAU** **FOYER ...**

Vous connaissez déjà notre rubrique « nos chiens et chats à adopter » sous forme de simples cartes d'identité. Aujourd'hui, Help Animals a considérablement grandi !

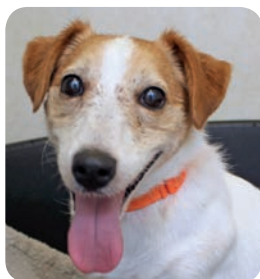
Chevaux, ânes, chèvres, moutons, cochons... et bien d'autres ont désormais rejoint notre mini « Arche de Noé » à Braine-le-Château : nous avons décidé de les intégrer, eux aussi, dans nos fiches d'adoption afin de vous permettre de visualiser le large éventail de nos protégés en quête d'un nouveau foyer.



SIROCCO
CROISÉ LABRADOR
MÂLE
NÉ : 01/07/2007



PRADA
MINI SHETLAND
JUMENT
NÉE : 19/03/2012



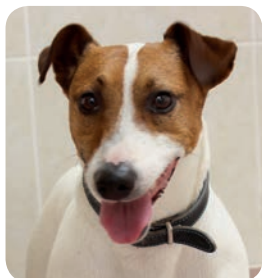
GUCCI
JACK RUSSEL
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 16/04/2009



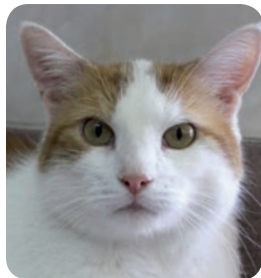
MARIE
COCHON VIETNAMIEN
FEMELLE
NÉE : 20/08/2015



POULETTE
POULE



BALOU
JACK RUSSEL
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 01/01/2013



MELI
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 04/04/2011



THÉO
SANS RACE DÉFINIE
MÂLE
NÉ : 20/06/2017



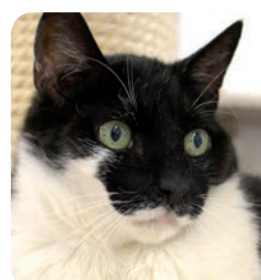
PAMPLEMOUSSE
BOUC
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 01/05/2011



POMME
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 19/06/2013



PETER
COCKER ANGLAIS
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 25/04/2011



CHÉRI
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 03/05/2011



LAS VEGAS
CHEVAL DE SELLE
HONGRE
NÉ : 01/01/1985



BENFICA
CROISÉ BICHON
MÂLE
NÉ : 16/07/2013



TULIPE
BREBIS
FEMELLE
NÉE : 12/03/2017

Chaque signalement n'évoque que des données « élémentaires » : en effet, accueillir chez soi un animal ne s'improvise pas à partir d'un coup de foudre visuel. Pour être vraiment sûr(e) que vous êtes faits l'un pour l'autre, il est primordial que vous établissiez un contact physique véritable avec lui (en venant le visiter, le caresser ou le promener régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps, mais également varier en fonction de la personne qui le côtoie. Aussi, afin de réunir un maximum de renseignements fiables

à propos de l'animal qui vous attire, nous vous invitons à consulter notre site Internet, qui est actualisé chaque jour (www.helpanimals.be) ou à vous informer (sur place ou par tél. : 02/523.44.16) auprès de notre équipe qui vous communiquera volontiers toutes les précisions nécessaires sur l'animal avec lequel vous souhaiteriez partager un beau chemin de vie, tout en sachant que certains d'entre eux peuvent avoir été adoptés entre la rédaction de ce magazine et sa distribution.



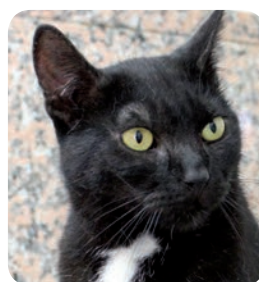
CANARD
DE BARBARIE



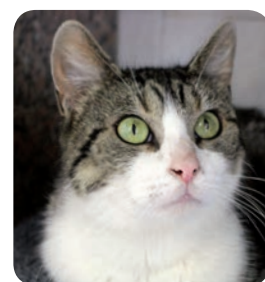
KENZO
CROISÉ JACK RUSSEL
MÂLE
NÉ : 03/05/2011



LUCIEN
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 08/04/2015



LAURE
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 30/04/2012



LARA
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 14/05/2012



BOGOTA
ÂNE DE PROVENCE
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 27/03/2003



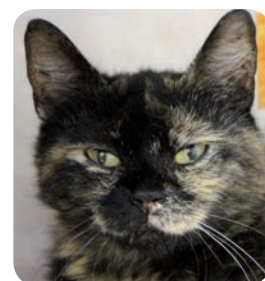
SPIROU
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 28/02/2017



POUSSY
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 19/07/2013



HADÈS
BOUC
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 15/01/2014



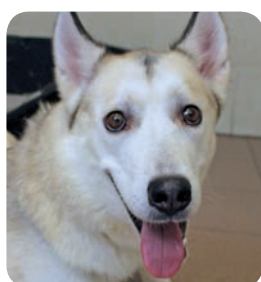
NESTLÉ
EUROPÉEN
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 01/05/2017



JACK
JACK RUSSEL
MÂLE
NÉ : 20/07/2006



NÖA
ALEZANE
JUMENT
NÉE : 09/03/2009



DIAM
HUSKY
FEMELLE STÉRILISÉE
NÉE : 09/10/2016



NINOUCHE
EUROPÉEN
MÂLE CASTRÉ
NÉ : 21/06/2008



MINI
CROISÉE GRIFFON
FEMELLE
NÉE : 09/07/2010

LES ADOPTIONS À BRAINE-LE-CHÂTEAU

Chers amis, chers membres, Ces derniers mois ont été intenses en terme d'adoption, ce qui a permis à une dizaine de nos grands pensionnaires de retrouver une famille aimante où ils seront dorlotés dans des conditions optimales. Certains ont d'ailleurs retrouvé le bonheur après plusieurs années parmi nous, au refuge.

Voici l'histoire de quelques-uns d'entre eux...

Laissez-moi tout d'abord vous raconter l'histoire de Princesse, qui a commencé en mars 2015.

A l'époque, nous avons été contactés pour un sauvetage de quatre chevaux (Kent, Pomme, Ulysse et Princesse) laissés à l'abandon dans une prairie avec un abri de fortune, sans nourriture ni soins et avec le minimum d'eau. Nous avons donc pris les choses en main et procédé à l'embarquement et au transport de tout ce petit monde vers le refuge de Courcelles. Les mois qui ont suivi ont été bien remplis : il a fallu s'occuper de remettre cette petite famille « sur pattes », les nourrir, soigner les maladies de peau, castrer l'étalon Ulysse, prendre soin du poulain Pomme et de la belle Princesse, qui était gestante.

Cette dernière nous a donné beaucoup de fil à retordre. Elle refusait de nous accorder sa confiance et pouvait se montrer dangereuse dès qu'elle se sentait inquiétée.



*Stéphanie DEVIS
Vice-présidente d'Help Animals*

Elle a malgré tout fini par comprendre que tous les humains n'étaient pas des monstres... et elle a commencé à montrer des signes d'apaisement. Au fil des années, nous l'avons vue évoluer et, même si aujourd'hui encore, elle reste encore assez capricieuse, elle n'est plus du tout la jument que nous avons trouvée dans cette prairie en mars 2015.

Au mois de juin dernier, nous avons reçu la visite de Karolien et Michiel, un couple charmant qui est immédiatement tombé amoureux de Princesse. Karolien a très vite réussi à l'amadouer grâce à sa grande douceur et à ses gestes débordant d'amour.

Princesse a donc quitté son séjour de Braine-le-Château pour rejoindre sa nouvelle famille : Quatre, une jument, et Charming, un Shetland. Malgré un petit pincement au cœur à l'idée de la voir partir, nous sommes convaincus que de belles aventures l'attendent et nous lui souhaitons un bonheur désormais « royal » !



Princesse



La nouvelle famille de Princesse...



Valsa



Alaska



Dahorn

En juin dernier, nous avons fait la connaissance d'une jeune fille venue visiter le refuge. Grandeoureuse des animaux, elle souhaitait réaliser son plus grand rêve : acquérir son propre cheval.

Après avoir discuté avec elle, nous avons constaté qu'elle réunissait les conditions d'accueil idéales pour Valsa : un grand terrain avec d'autres chevaux, un abri, des parents très impliqués et prêts à l'aider. La rencontre avec Valsa a été un coup de cœur immédiat : ce cheval deviendra SON bébé. Valsa a donc quitté le refuge le 16 juin en direction d'Anvers. Depuis lors, tout se passe à merveille : Valsa s'est rapidement sentie chez elle et sa nouvelle propriétaire est tellement heureuse.

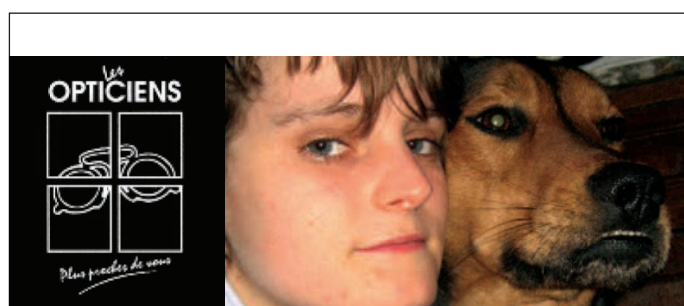
Les adoptions se sont suivies. Au mois de juin, c'était au tour de la petite Alaska d'avoir aussi été adoptée sur un coup de foudre de ses futurs maîtres.

Câline est très douce, elle n'a mis que quelques minutes pour conquérir le cœur de sa nouvelle famille et rejoindre quelques semaines plus tard son foyer, où elle était attendue avec impatience.

Elle tiendra compagnie à une autre jolie jument avec qui un lien s'est tout de suite créé ... comme si elles se connaissaient depuis toujours !

Pour finir ces belles histoires d'adoptions, j'ai le plaisir de vous annoncer que le magnifique Dahorn a aussi eu la joie d'être accueilli dans une autre famille formidable. Aujourd'hui, je sais que son bonheur est dans l'autre pré. Il est superbement installé dans de belles installations et sur d'immenses prairies. Il coule désormais des jours heureux avec l'autre cheval de Nadia, « Kim ».

Je voulais également te remercier, Nadia, pour tes bons soins ainsi que pour ta confiance en notre refuge. Je te souhaite beaucoup de bonheur.



OPTICIEN C. VANDEN HEUVEL

SPÉCIALISTE VARILUX

Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]

1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



TRIBEL METALS

VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles

TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60

WWW.TRIBEL.BE



Papyrus et Granita



Pour conclure ce chapitre, je remercie infiniment notre fidèle Jean-Yves, pour son grand cœur ainsi que pour la belle vie qu'il offre à nos ex-pensionnaires. Cette petite troupe s'est d'ailleurs encore agrandie avec deux de nos moutons, **Papyrus** et **Granita**, saisis en février 2018.

Merci à toutes ces personnes au grand cœur qui ont adopté un animal dans notre refuge. Je voudrais également remercier Kristien et Christian de répondre toujours présent pour le transport de nos équidés lors de nos adoptions.

Pour terminer, je souhaite vous rappeler, moi aussi, les dates de nos journées portes ouvertes dans notre refuge à Anderlecht qui auront lieu les 6 et 7 octobre prochains. Nous comptons sur votre présence, chers amis et chers membres. Dès lors, n'oubliez pas de marquer d'une grande croix rouge cette date dans vos agendas. N'hésitez surtout pas à faire passer le message et à inviter familles, amis et collègues, sachant que tous les bénéfices récoltés au cours de ces deux journées seront entièrement utilisés pour le financement de nos refuges.

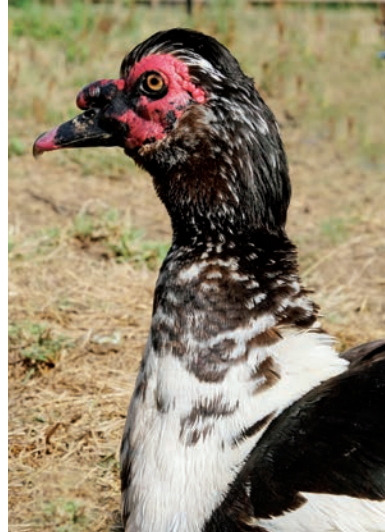
Merci d'être toujours là avec nous,

Stéphanie Devis, Vice-présidente



*Un été ensoleillé au refuge
de Braine -le - Château ...*





Las Vegas



Marie

Audrey



Hades



Tous nos animaux sont à adopter !



SAUVONS NOS POULES PONDEUSES !

Dernièrement, profondément ému par de nouvelles images révoltantes de poules pondeuses entassées par milliers dans un hangar sombre et nauséabond, je me suis intéressé aux codes figurant sur les œufs.

CODE 3 : DES POULES ÉLEVÉES EN CAGES

L'horreur ! Quatre à cinq poules pondeuses sont enfermées dans une cage ne leur permettant aucun mouvement et encore moins de déployer leurs ailes. Ce type « d'élevage », qui n'est rien d'autre que de la torture à grande échelle, est sur le point d'être interdit, au moins en Wallonie (par le code wallon du Bien-être animal).

CODE 2 : DES POULES ÉLEVÉES AU SOL

Les cages sont supprimées, mais au final, les poules végètent dans d'immenses hangars. Le nombre de gallinacés dépasse parfois les cent mille individus ! En réalité, on a remplacé les petites cages par une très grande puisque la norme à respecter est de 9 poules par m² (en bâtiment).

CODE 1 : DES POULES ÉLEVÉES EN PLEIN AIR

Les volatiles disposent d'un abri, mais aussi d'un extérieur couvert de végétation d'une surface minimale de 4 m² par poule. Mais oui, vous avez bien lu. Nous sommes loin des 9 poules par m² prévus au code 2 !

CODE 0 : DES POULES « BIO »

Abris, parcours extérieurs munis de végétation, pondoires, perchoirs, abreuvoirs et mangeoires à l'intérieur, les poules sont nourries avec des aliments qui contiennent des produits issus de l'agriculture biologique à raison de 90 % au moins. Ces informations de base acquises, comment lit-on, dans la pratique, les mentions reprises sur les coquilles d'œufs ? Voici un exemple : sur un œuf sorti du réfrigérateur, les indications sont : 2 BE 1135. Soit : (2) poules élevées au sol, (BE) en Belgique, par l'éleveur n°1135.

De nombreuses poules (sauvées d'élevages en batterie) sont à adopter dans notre refuge de Braine-le-Château !

Catastrophe ! Cet œuf a été pondu par une poule élevée au sol et donc dans un hangar, sans extérieur. Peut-être faisait-elle partie des malheureuses qui apparaissaient dans le reportage télévisé... J'en suis choqué !

C'est décidé. À partir d'aujourd'hui, je n'achèterai plus que des œufs reprenant le code 0 ou 1.

Et le budget dans tout cela ?

Une rapide comparaison des prix pratiqués dans les grandes surfaces permet de se faire une opinion.

CODE 3 : pas trouvé

CODE 2 : en moyenne 0,13€ / unité

CODE 1 : de 0,22€ à 0,33€ / unité

CODE 0 : de 0,30€ à 0,38€ / unité

Pour le consommateur, le bien-être animal a donc un coût !

Le prix à l'unité passe en moyenne de 0,13€ à 0,33€, soit du simple au triple, et le paquet de 12 œufs de 1,55€ à 3,95€.

Qu'à cela ne tienne, je suis prêt à investir environ 4,80€ par mois (le surcoût pour 24 œufs) et ne plus acheter que des « codes 0 et 1 ».

Si chacun d'entre nous adoptait la même attitude, les élevages de poules pondeuses en cages ou élevées au sol disparaîtraient définitivement. Un pas décisif au niveau du bien-être animal.

Finalement, le jeu en vaut la chandelle !

Christian De Meyer



Une nouvelle vie pour Las Vegas

Mi-juillet nous sommes contactés par une dame, membre et adoptante chez Help Animals. Elle nous explique que son voisin est propriétaire d'un cheval squelettique, qui vit tout seul dans une minuscule prairie entourée de fils barbelés. S'il mange à sa faim..., on ne peut pas dire qu'il reçoive beaucoup de soins ni d'amour, et surtout le fait de n'avoir aucun congénère à ses côtés lui est insupportable.

Nous faisons la connaissance du propriétaire. Il ne me semble pas être un tortionnaire de chevaux, mais il reconnaît n'avoir ni les compétences ni les finances pour assumer un cheval. Nous comprenons l'urgence de retirer Las Vegas de ce lieu où il se morfond. C'est un amour de cheval qui semble comprendre rapidement que nous lui voulons du bien. Il embarque facilement dans le van. Une fois arrivé au refuge, Las Vegas reçoit tous les meilleurs soins : la vermifugation, le dentiste ainsi que le maréchal ferrant et le vétérinaire pour s'occuper de lui et surtout, il profite d'une excellente alimentation qu'il dévore avec délectation. Depuis, Las Vegas est aux petits soins. Il n'est plus tout jeune mais j'espère que nous le garderons aussi longtemps que possible. Nous lui souhaitons une retraite paisible, qu'il mérite vraiment.

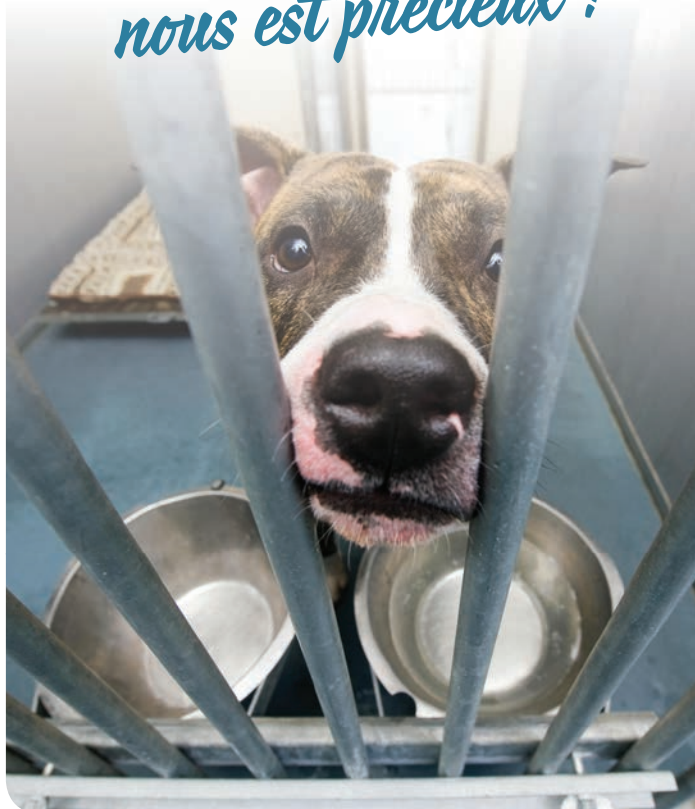
L'histoire de Las Vegas vous a touché ?

Vous pouvez, si vous le souhaitez, devenir son parrain ou sa marraine.

Stéphanie Devis



Votre parrainage nous est précieux !



AIMERIEZ-VOUS SUBVENIR AUX BESOINS PERSONNELS DE VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ ?

Dans cette optique, nous vous proposons une formule « parrainage personnalisé » pratique et sympathique : en parrainant votre « chouchou », vous lui témoignez non seulement votre soutien, mais vous devenez surtout sa « bonne étoile » et lui donnez les meilleures chances d'être adopté plus rapidement. Cette idée vous séduit ? Il vous suffit alors de vous rendre auprès de votre organisme financier afin d'y faire établir un ordre de paiement permanent au compte : en prenant bien soin d'y intégrer la communication



BE 57-068-2036135-35



BE 71-310-0029180-69

[A.S.B.L. HELP ANIMALS]

Rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles

« Parrainage » (suivie du nom de l'animal concerné). Nous aurons le plaisir d'inscrire votre nom de parrain ou de marraine sur sa cage ou son box. Bien entendu, vous parrainez à la mesure de vos moyens et recevrez votre carte de parrainage personnelle. Nous vous préviendrons aussitôt que votre filleul(e) aura été adopté(e) et, si vous le souhaitez, vous pourrez alors en choisir un(e) autre. Votre futur(e) filleul(e) vous en remercie déjà !

Chien et gardien du Silence

Coup de sonnette à la porte. Téléphone. Minuterie. Sifflement de la bouilloire. Réveil. Alarme incendie. Sirènes. Klaxons. Bébé qui pleure. Cris de joie ou de douleur...

Aucun de ces sons si familiers, rassurants ou inquiétants, n'effleure son ouïe déficiente ou inexistante. Mais comptez sur moi : jour et nuit, minute après minute, je veille. J'écoute, j'entends pour deux. Je suis ses oreilles. Je suis un chien écouteur. Je suis le gardien fidèle et aimant qui brise son silence assourdissant...

LES CHIENS ÉCOUTEURS

Vivre dans le silence peut nous priver de mille bruits essentiels : votre enfant qui vous appelle, une voiture ou une moto qui s'approche dangereusement de vous, un visiteur qui sonne à votre porte, le bébé qui pleure, une sirène de pompiers... Heureusement, le meilleur ami de l'homme peut, dans chacun de ces cas, seconder les personnes sourdes et malentendantes. Faisons le point sur le rôle des chiens écouteurs, ces précieux alliés contre leur isolement, voire leur perte d'autonomie et de confiance en soi !

Compagnons privilégiés de nos émotions, confidents de nos vagues à l'âme, « traits d'union » vers « l'AUTRE », ils peuvent se révéler la solution contre ce handicap car ils favorisent les contacts avec l'extérieur et représentent un relais affectif primordial et réconfortant, source de courage contre la solitude et le repli sur soi que n'égalerait jamais la technologie la plus sophistiquée (oreillers vibrants, signaux visuels lumineux, visiophones, appareils auditifs hautement performants).

LE CHOIX DES RACES

La mission d'aider une personne souffrant d'un handicap (moteur, physique, autisme et troubles du comportement, déficience visuelle ou surdité) requiert des qualités physiques et comportementales spécifiques auxquelles la famille des « retrievers » répond particulièrement bien. Le choix se porte avant tout sur les Labradors, Flat Coateds et Golden Retrievers. En tant que chiens écouteurs vivant avec leur maître 24 heures sur 24, ces chiens vifs et intelligents sont reconnus pour leur tempérament calme, affectueux, sociable, serviable et peu agressif, leur constitution physique robuste, leur entretien peu contraignant, leur capacité à retenir les principes inculqués, mais surtout

leur spécialité du « rapport » d'objets et la facilité avec laquelle on peut les éduquer. Notons cependant qu'en France, l'association « Chien du silence » a choisi le Berger australien en tant que race privilégiée pour guider les sourds et malentendants. En Belgique francophone, c'est l'Association « Cœur à cœur » (« Hart tegen hart » en Flandre) qui se charge de l'éducation des chiens écouteurs.

LES ÉTAPES DE LA FORMATION DU CHIEN

Une sélection des chiots est réalisée dès l'âge de 8 semaines. Seuls seront pris en considération ceux présentant d'excellentes qualités physiques et comportementales qui seront ensuite soumis à une éducation et une formation rigoureuses. La formation s'effectue en plusieurs étapes : de 2 à 18 mois, les chiots sélectionnés sont placés dans des familles d'accueil chargées de leur offrir un milieu stimulant et enrichissant, de les ouvrir au monde extérieur, de les socialiser et de les pré-éduquer au travail de chien d'aide. Ces familles d'accueil suivent, elles aussi, par région, des entraînements réguliers, permettant ainsi de suivre l'évolution des chiens de près. À la fin de ce séjour, à partir de 12 mois, la formation est finalisée avec un des maîtres-chiens responsables de l'association qui, travaillant par la douceur et la récompense, entraînera le chien à obéir à une vingtaine d'ordres gestuels. Il veillera surtout à renforcer l'harmonie entre le futur maître et son compagnon afin que celui-ci se sente parfaitement « bien dans sa tête et dans ses pattes » et soit à même d'améliorer le bien-être de l'humain qu'il accompagnera plusieurs années durant.

Pour Pascal BETREMIEUX, éducateur canin breveté de l'Union Royale Cynologique Saint-Hubert, au terme de sa formation (dont la durée peut varier selon les besoins du maître et son handicap), le chien écouteur doit être capable de :

- ✓ Le réveiller en lui léchant la main dès la sonnerie du réveil ;
- ✓ Le prévenir de la sonnerie du téléphone ou de la minuterie d'un appareil ménager ;
- ✓ L'avertir d'un danger dans la circulation (klaxon d'une voiture ; sirènes d'ambulances ou de pompiers ; skateboard, vélo, moto ou voiture venant de derrière ; arrivée d'un tram,...) ;
- ✓ Ramasser un objet tombé (clés en rue, portefeuille en magasin,...) ;
- ✓ Lui signaler chaque visite (sonnerie de la porte d'entrée) et oublier de fermeture de porte ;
- ✓ L'alerter en cas de cris ou de pleurs d'un enfant ;
- ✓ Lui montrer qu'une personne lui adresse la parole en rue ;
- ✓ Reconnaître le générique d'une émission pour malentendants et le lui signaler.

LA REMISE

Vers l'âge de 18 mois, une fois opérationnel, le chien sera confié à son maître tandis que les responsables de l'association assureront une assistance à domicile. Si la formation d'un chien écouteur est onéreuse, il faut souligner qu'il est prêté gratuitement à la personne handicapée et reste propriété de l'association.

La seule motivation pour acquérir un compagnon à quatre pattes aidant est le désir sincère et profond d'en posséder un car il faut être conscient des grandes responsabilités et des bons soins qu'il nécessite : le nourrir de manière optimale, le brosser, le promener... sans oublier, bien sûr, de lui fournir sa ration quotidienne de câlins.

A condition de posséder une carte d'identification et grâce au port d'un harnais ou d'une cape, l'utilisateur pourra prouver que son chien est bien un chien d'assistance qui doit être admis dans tous les lieux publics (magasins, restaurants, bâtiments publics,...).

Pour tout renseignement, contactez l'association « Cœur à Cœur », formatrice de chiens pour personnes sourdes et malentendantes dont voici les coordonnées :

**Rue des Ecaussinnes 146,
7070 Le Roeulx
GSM : 0475/84 37 60
E-mail : chantal.coeuracoeur@hotmail.fr**

Vous pouvez également vous adresser à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, association d'éducation permanente qui fédère un réseau d'associations actives dans le domaine de la surdité dont elle se fait la porte-parole.

**Avenue Marnix 19/A,
1000 Bruxelles**

**Site Internet :
WWW.FFSB.BE/ASSOCIATIONS**

Anne Dumortier



QUAND ON NE SAIT PLUS DIRE STOP !

Le syndrome de Noé

La puanteur irrespirable d'excréments, d'urine et de déchets de nourriture avariée jonchant le sol. Des centaines de pupilles dilatées de terreur qui, condamnées à l'obscurité d'une cave, n'ont jamais vu la lumière du jour. Des dizaines d'animaux prisonniers – chiens, chiots, chats, chatons, oiseaux, tortues, rongeurs,... –, souvent affamés et malades, entassés dans la promiscuité de cages fétides ou piétinant chaque mètre carré d'une maison insalubre. Ils ne vivent pas. Ils survivent dans des conditions sanitaires déplorables.

A l'instar de Noé dans la Genèse, certaines personnes aimeraient sauver tous les animaux de la Terre. Mais parfois ce désir, louable à l'origine, se mue en une cruelle forme de maltraitance et une pathologie destructrice pour ceux qui croisent leur chemin...

Qu'est-ce que « le syndrome de Noé » ?

Aujourd'hui, l'expression « Arche de Noé » est entrée dans le langage courant puisqu'elle qualifie la demeure d'une personne possédant des animaux d'une ou plusieurs espèces distinctes. Rien de bien exceptionnel à prendre chez soi plusieurs boules de poils ou de plumes, mais parfois il se peut que l'amoureux des animaux se transforme en véritable collectionneur, victime de sa volonté compulsive à en héberger ou à en « sauver » toujours plus. C'est à ce moment-là qu'on parle de « Syndrome de Noé ».

Ce syndrome de Noé, ou « Animal Hoarding » (traduisez « accumulation d'animaux »), est une pathologie qui se traduit par un besoin compulsif d'obtenir et de contrôler des animaux, associé à un déni de leur souffrance, sans avoir les moyens de les détenir dans des conditions décentes.

L'Animal Hoarder considère au départ ses animaux comme ses propres enfants, au point de développer envers eux un véritable trouble de l'attachement. Ainsi, il se sent très concerné par la protection animale : en les hébergeant massivement chez lui, l'Animal Hoarder se prend véritablement pour un Noé moderne investi d'une mission de sauvetage.

Très vite, la personne atteinte du syndrome de Noé va accumuler chez elle un nombre insensé d'animaux et se laisser déborder sans même s'en rendre compte. Et lorsqu'un proche ou une personne extérieure lui fera remarquer l'irrationalité de ses actes, l'Animal Hoarder sera dans le déni et niera la souffrance découlant de ses actes.

Quelles sont les conséquences pour les animaux victimes ?

Même s'il refusera farouchement d'admettre sa responsabilité, la réalité est tout autre car, à force de « sauver », l'habitation du « collectionneur » devient insalubre. L'hygiène déplorable due à la surpopulation peut provoquer des infections ou des maladies aux animaux détenus chez la personne atteinte du syndrome de Noé, qui finit par être dépassée par ses dépenses animalières au point de ne plus pouvoir assumer leurs soins élémentaires et leurs besoins vitaux (ce qui signifie aussi l'absence de vaccin et/ou de stérilisation, avec risque de transmission de maladies et/ou reproduction dans le foyer, voire même de décès prématurés). Elle n'est bientôt plus capable de leur fournir une alimentation saine ou suffisante.

En devenant un « collectionneur », le malade se transforme peu à peu en ce qu'il détestait : celui qui se considérait comme un bienfaiteur est devenu une personne maltraitant les animaux qu'il voulait protéger.

Il les prive de la liberté d'explorer librement leur environnement et d'éviter les interactions avec leurs congénères, ce qui est problématique pour une espèce comme le chat, par exemple, moins sociale que le chien !

Plus grave encore : découverts blessés, sévèrement malnutris et malades, de nombreux animaux doivent être euthanasiés à chaque intervention des S.P.A. chargées de les saisir. N'oublions jamais ce principe fondamental : pour respecter le bien-être de nos animaux, il est nécessaire que nous répondions à leurs besoins éthologiques (physiques et psychiques). Il nous revient de les considérer pour ce qu'ils sont, et non pour ce qu'ils nous apportent (combler une carence affective, réparer un traumatisme,...).



Qui accumule les animaux et pourquoi ?

Il est donc essentiel d'éduquer et de sensibiliser le public pour arrêter les dérives et éviter les situations de maltraitance car cette maladie mentale peut toucher tous les âges, quel que soit le sexe ou la condition socio-économique de la personne (mais des études récentes montrent qu'elle concerne majoritairement les femmes, les personnes seules en détresse et, en particulier, les personnes âgées). Comme toute pathologie, le syndrome de Noé doit se soigner afin d'être combattu. Sans soins adaptés, la récurrence s'élèverait à 100% chez les malades qui en sont atteints.

Un chiffre d'autant plus inquiétant qu'à l'heure actuelle, aucun traitement ni psychothérapie n'a encore été mis en place. Alors, ne reste qu'une solution : éduquer et sensibiliser un maximum de gens à cette pathologie, car c'est uniquement en connaissant le syndrome de Noé qu'on peut le déceler chez autrui et en arrêter les dérives avant d'arriver à une situation désastreuse. Ce travail d'information et de sensibilisation constitue donc un objectif prioritaire des associations de protection animale.

Anne Dumortier



LEGS ET TESTAMENTS POUR LA CAUSE ANIMALE

VOUS AVEZ AIMÉ VOS ANIMAUX TOUT AU LONG DE VOTRE VIE ?

N'oubliez pas que la meilleure manière de continuer à les aimer est de prévoir en leur faveur un legs testamentaire, afin de faire en sorte que votre combat pour la protection de nos amis injustement appelés « les bêtes » continue lorsque vous ne serez plus là.

Les refuges pour animaux et associations de protection animale ne peuvent mener leur action que grâce à la générosité de leurs membres, et surtout de ces legs testamentaires qui ont une importance absolument essentielle...

Pensez-y en temps utile !



Mon chien tire en laisse, que dois-je faire?

De nombreux propriétaires de chiens pensent que savoir marcher à la laisse sans tirer est inné ! Rien de plus faux : cela résulte d'un apprentissage, tout comme les ordres de s'asseoir, se coucher ou revenir au rappel !



Pourquoi votre chien tire-t-il lors de la marche en laisse ?

Pour un chien sans problème de comportement (craintif ou réactif en laisse), tirer résulte majoritairement d'un apprentissage inconscient inculqué par son propriétaire. Soyez conscient que s'il tire pour obtenir ce qu'il désire (comme aller voir un congénère qui se promène en laisse), et que vous obtempérez en suivant son déplacement en bout de la laisse, vous lui apprenez que vous coopérez. Or, votre toutou, n'ayant pas de sens moral lorsqu'il s'agit d'obtenir ce qu'il veut, mémorise qu'en tirant, vous accédez à sa demande ! Tirer devient alors la normalité pour lui... et ingérable pour vous !

Sachez que ce n'est pas en tirant un grand coup sur sa laisse que vous allez réussir à régler le problème ! Punir, en infligeant de la douleur (au risque d'abîmer ses cervicales ou sa trachée) et de la détresse émotionnelle, n'apprend pas le comportement alternatif de ne plus tirer

en laisse ! Par contre, les conséquences des saccades que vous lui infligez lui apprendront à renforcer les muscles de son poitrail et de son cou afin de résister en tirant de plus en plus fort... et perdre la confiance qu'il avait en vous !

Alors, comment faire ?

1. Bien choisir son matériel :

Même avec du très bon matériel, vous devez être conscient qu'il faudra aussi y associer un apprentissage cohérent afin de réussir votre objectif.

Bannissez les laisses à enrouleur (qui apprennent aux chiens à avancer en tirant), les colliers étrangleurs et/ou à piques, les harnais classiques ou de traction, les licols pour chien (trop dangereux, s'ils sont mal utilisés, au niveau ostéopatique et cervical).

À conseiller :

Pour le chien : une laisse simple de + ou - 1m20 et les harnais anti-traction de type Multi-harnais Animalin® ou Easy Walk® ;

Pour le maître : une paire de chaussures bien stables et confortables.

2. Comment résoudre ce problème ?

Il existe plusieurs techniques qui doivent être choisies en fonction du caractère du chien, de ses comportements, et de ses réactions suite à la méthode utilisée. Dans cet article, je vais vous donner quelques "trucs" pour faciliter vos promenades canines.

A. Restez en équilibre : Il est crucial que votre chien ne puisse pas vous déséquilibrer lorsqu'il bondit en laisse. Dès qu'il tire, stoppez votre marche afin qu'il ne puisse plus faire un seul pas vers son objectif. Pour cela, votre posture est primordiale. Arrêtez d'essayer de contrôler votre chien avec le haut du corps ! Gardez vos bras souples et adoptez un solide ancrage au sol avec vos jambes, indispensable pour que votre chien ne s'auto-récompense pas en vous déséquilibrant.

B. Renforcez son calme : Votre chien doit apprendre à rester calme à vos côtés, même si vous avez décidé de vous arrêter. Ne lui demandez pas de s'asseoir ou de se coucher, il le fera naturellement après un certain temps. Félicitez-le de rester calme auprès de vous : avec des mots, des caresses, et/ou des friandises. Commencez l'exercice dans un environnement paisible, sans trop de stimuli.

C. Renforcez son regard vers vous : récompensez chaque regard en votre direction, même si vous ne lui avez rien demandé.

D. Agissez avant qu'il n'arrive au bout de la laisse : dès qu'il commence à accélérer, habituez-le au mot "doucement" avant de vous arrêter dès la première traction sur la laisse. Faites en sorte que votre chien revienne vers vous (au besoin, appelez-le par

quelques appels de langue ou en tapotant sur votre cuisse) et félicitez-le dès qu'il est revenu à vos côtés. Recommencez doucement à marcher.

E. La ligne droite : choisissez une ligne droite délimitée entre un point A et un point B (par exemple : distance entre 2 réverbères). Marchez en ligne droite, sans vous arrêter. Ne donnez pas d'à-coups sur la laisse (gardez votre bras souple), n'utilisez pas le "non" pendant l'exercice.

Dans un premier temps, n'obligez pas votre chien à marcher d'un seul côté. Ce qui est important, c'est qu'il comprenne que vous ne déviez pas de votre objectif et que vous ne vous arrêterez pas pour le laisser renifler. Restez détendu et cohérent, mais toujours avec bienveillance et respect !

J'espère que, grâce à mes conseils,

vos balades seront agréables et détendues. N'oubliez pas que, comme pour tout apprentissage, il est primordial de commencer dans un environnement calme, sans stimuli perturbateurs. Votre chien apprendra plus vite et vous pourrez ensuite pratiquer ses exercices dans des contextes de plus en plus difficiles. Je vous souhaite de magnifiques promenades en compagnie de votre ami canin !

Anne-Sophie Muffat

Bibliographie

Apprendre à mon chien à marcher en laisse sans tirer de Catherine Collignon (Éditions de Génie Canin)



29 septembre 2018

JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL À ANDERLECHT

De 13h00 à 16h00, à l'initiative de son échevine du bien-être animal, Françoise CARLIER, la commune d'Anderlecht organise le **SAMEDI 29 SEPTEMBRE** sa journée annuelle festive du bien-être animal sur la **Place de la Vaillance**. Help Animals répondra une nouvelle fois présent à ce rendez-vous qui nous donne une belle occasion de vous retrouver, vous, fidèles membres et amis des chiens, chats et autres « compagnons à deux ou quatre pattes ».

Françoise et Lydie, nos deux sympathiques bénévoles vous y accueilleront avec leur bonne humeur et leur sourire légendaires pour discuter de votre animal préféré et vendre casquettes, sweat-shirts et nos tout nouveaux autocollants griffés au logo d'Help Animals. Elles vous inviteront aussi à déguster les délicieuses tartes que la Pâtisserie CHANSON nous offre gracieusement (dont les bénéfices de vente seront, bien entendu, affectés entièrement aux pensionnaires du refuge).

Vous vous sentez l'âme d'un photographe ou d'un artiste en herbe ? A vos appareils photos, à vos crayons et à vos pinceaux ! Participez au concours de photographie pour adultes ou de dessin pour enfants sur le thème « Mon animal préféré » (pour tout renseignement, contactez le numéro 02/558 08 00, adresse e-mail foanderlecht@anderlecht.irisnet.be). Nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer nombreux !

Anne Dumortier



Maltraitance animale : QUE FAIRE ?



Nous ne sommes pas tous égaux devant la négligence ou la maltraitance animale ! Animaux maltraités, négligés, sans soins, sans nourriture, sans eau, livrés à eux-mêmes... Les cas de maltraitance sont multiples et les contextes dans lesquels ils se produisent sont tout aussi variés.

Chacun d'entre nous réagit à sa manière et selon sa sensibilité devant de telles situations, mais comment agir pour allier rapidité et efficacité et y mettre fin ?

La première réaction doit être de se poser la question de savoir s'il y a réellement maltraitance au sens de la loi. Celle-ci définit des règles relativement précises en ce qui concerne les professionnels (cirques, zoos, éleveurs et autres) mais également pour les animaux détenus par des particuliers, notamment par l'article 4, § 1 de la loi relative à la protection et au bien-être des animaux :

Toute personne qui détient un animal, qui en prend soin ou doit en prendre soin, doit prendre les mesures nécessaires afin de procurer à l'animal une alimentation, des soins et un logement qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication.

Le § 3 stipule :

L'éclairage, la température, le degré d'humidité, la ventilation, la circulation d'air et les autres conditions ambiantes du logement des animaux doivent être conformes aux besoins physiologiques et éthologiques de l'espèce. Cette loi implique donc que toute personne qui prend soin d'un animal doit lui procurer un abri en fonction des intempéries et de ses besoins spécifiques. Une étable ou écurie (ouverte), un mur suffisamment haut, une rangée d'arbres ou une haie haute et épaisse constituent déjà des formes d'abris.

Insuffisante, cette loi a au moins le mérite d'exister.

Nous attirons votre attention sur les dernières lignes du § 3... Une étable ou écurie (ouverte), un mur suffisamment haut, une rangée d'arbres ou une haie haute et épaisse constituent déjà des formes d'abris.

Tout est question d'interprétation...

Un cheval brabançon adulte n'aura aucune peine à passer une partie de l'hiver en prairie par des températures relativement basses (même si nous ne le conseillons pas) mais il n'en va pas de même pour un poulain dont la survie pourrait être menacée dans de telles conditions.



Que faire lorsque l'on est en présence d'un cas évident de maltraitance (ou de négligence) ?

Clairement, s'il y a un réel danger de mort (un chien qui suffoque dans une voiture garée en plein soleil...) appelez la police !

Dans les autres cas, après avoir recolté les informations de base, notamment l'adresse exacte du lieu où sont détenus les animaux, et après avoir pris quelques photos (faciles à réaliser avec un simple téléphone portable), il convient de prendre contact avec le refuge le plus proche du lieu en question. Sur la base de vos explications et photos, un délégué se rendra sur place pour évaluer la situation et prendre les mesures qui s'imposent, en ne perdant pas de vue qu'une intervention de ce type est toujours soumise à une autorisation compétente, un bourgmestre, la police locale, le service Bien-être animal de la région ou encore l'AFSCA.

Si vous connaissez le propriétaire



des animaux en souffrance et pour autant qu'il s'agisse d'une personne « sociable », vous pouvez essayer d'en discuter avec elle en faisant preuve de beaucoup de diplomatie et sans aucune agressivité, la finalité de la démarche étant de régler le problème de maltraitance et non pas de jouer au justicier.

Une autre manière d'agir est de déposer une plainte en ligne auprès de l'unité « Bien-être animal » de la région où vivent les animaux concernés. Nous reprenons ci-après toutes les coordonnées utiles, région par région, pour accéder aux pages qui y sont dédiées. Sachez-le : si le plaignant est tenu de

mentionner son identité, son anonymat est garanti.

Sans attendre une réaction « dans l'heure » de la part des autorités, la plainte sera évaluée rapidement et, selon l'urgence du problème, si nécessaire, suivie d'une visite sur place d'un inspecteur-vétérinaire qui aura le pouvoir de prendre les décisions qu'il jugera utiles (jusqu'à la saisie et l'entame de poursuites judiciaires).

Facebook & Co...

Beaucoup d'utilisateurs des réseaux sociaux pensent qu'une dénonciation publique de faits qu'ils estiment être de la maltraitance permettra de faire

avancer les choses plus rapidement, notamment, en passant au-dessus des voies légales. Comme nous l'avons déjà expliqué, certaines situations peuvent donner lieu à de mauvaises interprétations et engendrer de sérieux ennuis judiciaires à celui qui se rend coupable d'une « dénonciation abusive » par un manque de compétence en la matière.

Christian De Meyer

INTRODUIRE UNE PLAINTE EN LIGNE

BRUXELLES-CAPITALE

<https://environnement.brussels/thematiques/bien-etre-animal/porter-plainte-en-cas-de-negligen-ou-de-maltraitance-animale>

Ministre responsable :
Madame Bianca DEBAETS

Bruxelles Environnement
Département Bien-être animal
Tour et Taxis 86c / 3000
1000 Bruxelles

E-mail : info@environnement.brussels
Site : <https://environnement.brussels>
Tél : 02 775 75 75

WALLONIE

<http://bienetreanimal.wallonie.be/home/plaintes.html>

Ministre responsable :
Monsieur Carlo Di Antonio

SPW – DGARNE
Service Bien-être animal
Chaussée de Louvain, 14
5000 Namur

E-mail : ubea.dgarne@spw.wallonie.be
Tél : 081 33 60 50 ou 1718
(gratuit – général)

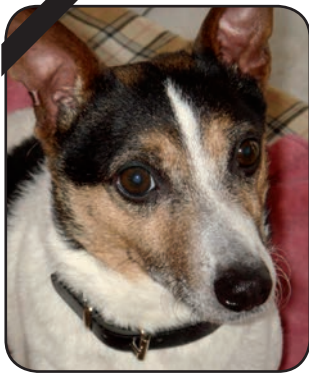
FLANDRE

<https://www.vlaanderen.be/nl/natuur-en-milieu/dieren/melden-van-verwaarloosde-mishandelde-dieren>

Ministre responsable :
Monsieur Ben Weyts

Kabinet Minister Ben Weyts
Martelaarsplein, 7
1000 Brussel

E-mail : dierenwelzijn@vlaanderen.be
Tél : 02 552 66 00 ou 1700
(gratuit – général)



Cooper

(2002-2018, adopté en juin 2008 par Mr Bascour et Mme De Smet)

Mr Bascour et Mme De Smet sont tombés sous le charme de Cooper à l'occasion de Journées Portes Ouvertes d'Help Animals. Âgé de six ans, doté d'un caractère bien trempé, Cooper n'était pas à sa première famille... Et pourtant, le courant est tout de suite passé entre eux ! Cooper est même devenu le meilleur ami des perroquets de la maison. Enfin à sa place, il s'était métamorphosé en chien idéal ! Il adorait se promener dans les bois et sur la plage, et pour lui, les kilomètres n'étaient pas un problème. Bon gardien, il savait aussi être sage comme une image, au restaurant comme à l'hôtel. Fusionnel avec ses maîtres, il les suivait partout, notamment dans sa pièce préférée, la cuisine, où il espérait toujours recevoir une petite bouchée gourmande...

(2001-2018, adoptée en octobre 2016 par Mme Hennessy Catherine)

Pitchouf avait presque 16 ans et une santé fragile lorsqu'elle a été adoptée. Désireuse d'offrir un foyer confortable à cette orpheline, la famille Hennessy l'a accueillie chez elle. Ils n'imaginaient pas à ce moment-là la personnalité hors du commun de leur nouvelle compagne ! Pitchouf avait pris l'habitude d'appeler ses maîtres en tapant son bol d'eau avec les griffes, créant un son de cloche ! Une fois, elle a même poussé son assiette dans les escaliers parce que sa nourriture n'arrivait pas assez vite ! Cheffe de la maison, Pitchouf ne buvait que de l'Evian et se gardait toujours la meilleure place au soleil... Ces quelques anecdotes parmi tant d'autres resteront gravées dans la mémoire des Hennessy : intelligente et affectueuse, c'est certain, Pitchouf se démarquait par son originalité !

Pitchouf



Chipie

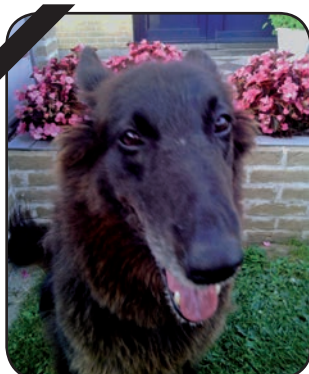
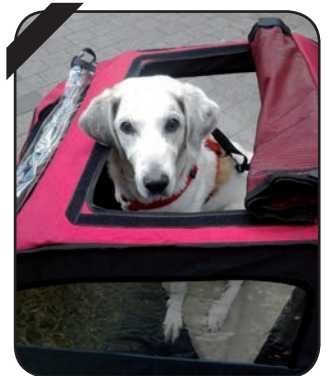
(2003-2018, adoptée en juillet 2010 par Mr Dannau Roger)

« Notre Chipie, Notre chérie, notre ange. Tu nous as quittés pour t'envoler et, même si c'était trop tôt pour nous, pour toi, il était temps. En 2010, nous sommes venus avec mon papa pour t'adopter, et tu as immédiatement tissé un lien fort avec lui. Nous t'avons ramenée à la maison, et il t'a gâtée comme son propre enfant. Quatre mois après son décès, tu as décidé de le suivre, ton cœur était épuisé. En effet, ton cœur, qui a toujours été plein de joie et d'amour, appartenait à ton fidèle ami. Je sais que là-haut, mon papa t'attendait pour que vous puissiez continuer votre chemin ensemble. Nous avons pris soin de toi avec beaucoup d'amour, et tu nous as donné un amour inconditionnel en retour. Douce Chipie, tu resteras à jamais dans nos cœurs ! »

Cléo

(2001-2018, adoptée en août 2005 par Mr et Mme Surkyn)

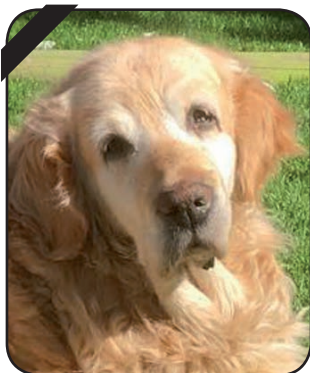
C'est la mort dans l'âme que Mr et Mme Surkyn ont dû se résoudre à laisser partir leur Cléo, ce 6 juin, après plus de 12 années de vie commune semées de joies et de moments formidables. Âgée de 17 ans, Cléo se démarquait par sa forte personnalité et laissera à ses maîtres de fabuleux souvenirs inoubliables.



Bella

(2005-2018, adoptée en janvier 2013 par Mr Van Driessche)

Monsieur Van Driessche nous confie son immense peine après le décès de Bella : « Chers amis des animaux, après un long combat d'1 an et demi et les bons soins du docteur Piazza, nous avons dû prendre la pénible décision d'endormir, ce 17 mai, notre Bella, décision difficile qui nous cause un énorme chagrin, tant notre Bella était bien plus qu'un simple chien : un vrai « trésor de chien » que nous n'oublierons jamais. » Comme le dit son maître, il faut aller de l'avant en gardant précieusement les merveilleux souvenirs de bonheur qu'ils ont partagés durant 8 années.



Dora

(2004-2018, adoptée le 14 octobre 2016 par Mr Van Leeuwen – Mme Hart)

Ce 4 juillet, « tante Dora » (comme la surnommait affectueusement sa famille) a déclaré forfait suite à un arrêt cardiaque, laissant ceux qui l'ont tant aimée durant près de 2 ans « tristes mais reconnaissants ». Elle a vécu avec eux une très belle vieillesse, entourée d'amour et veillée tendrement par Félix, l'autre gentil chien du foyer. L'adopter, lui donner cette deuxième chance était, selon son maître, le meilleur choix rendu possible grâce aux gens fantastiques d'Help Animals.

Rocky

(2013-2018, adopté en juillet 2016 par Mme Christiane Perrin)

Rocky vient de quitter brutalement sa maîtresse qui exprime sa détresse dans ce petit hommage rendu à son compagnon : « Mon Rocky », tu es allé rejoindre les étoiles beaucoup trop tôt. Le temps s'est arrêté où tu aimais tant te promener au « Parc de Woluwé ». Durant les deux années passées ensemble, tu fus le soleil et l'amour de ma vie. Adieu mon Rocky, je ne t'oublierai jamais ».



Charly

(2002-2018, adopté en jan. 2014 par notre inspectrice bénévole Lydie BOURLET)

Novembre 2013 : Charly a presque 12 ans déjà... Sa maîtresse vient de décéder. Le voilà tout à coup désespéré, seul derrière les barreaux d'une cage anonyme. Janvier 2014 : Lydie craque littéralement devant son regard empreint de tristesse et... sa petite dent en travers de la gueule, ce détail qui lui ajoute cet infime « je ne sais quoi » de charme unique, incomparable. Loin d'être un papy gâteux, Lydie découvre un adorable compagnon volontaire, très dynamique pour son âge, parcourant fidèlement et joyeusement à ses côtés d'innombrables kilomètres. Un vaillant petit soldat qui a vite conquis le cœur de tout son entourage... et de Félix, son nouveau copain félin, adolescent turbulent qui l'a rejoint en juin 2016. Pas toujours évidente, la cohabitation entre un « retraité » mature et ce chenapan de chat ! Mais peu à peu, l'entente, non... l'amitié s'installe : le sage ancien enseigne avec toute sa bienveillance l'art de la patience et de la douceur de vivre à cet impertinent jeunet hyperactif... Hélas, la maladie sépare toujours trop tôt ceux qui s'aiment : ce 6 juin, une insuffisance hépatique diagnostiquée 6 mois plus tôt contraint Lydie à laisser partir Charly doucement sur l'autre rive. C'est peu dire qu'il laisse un vide immense pour Félix et sa tendre maîtresse à qui il a offert 4 trop courtes années de bonheur.

Choupette

(2007-2018, adoptée en juillet 2014 par Mme Jeannine Geeninckx)

Entre Jeannine et Choupette, c'était l'amour fou. Exceptionnel. Passionnel. Fusionnel. L'une était l'oxygène de l'autre. L'une ne faisait jamais rien sans l'autre. Choupette partageait tout avec sa maîtresse adorée : elle la suivait même jusqu'aux toilettes. Elle dormait à ses côtés. Elle l'accompagnait faire ses courses, pleurait lorsqu'elle devait rester seule dans la voiture sans la voir, là où l'entrée des magasins était interdite aux chiens. Oui, Jeannine et Choupette formaient un duo inséparable. Et puis, il y a deux ans, cette foutue maladie s'est sournoisement installée dans leur vie.

Petit à petit, Choupette a perdu ses forces au point de ne plus pouvoir monter les escaliers qui menaient à la chambre. Alors, inlassablement, Jeannine la portait, se levait parfois 3 fois la nuit pour lui permettre de faire ses besoins. Mais le combat était tellement inégal ! Telle la flamme d'une petite bougie qui tente vaillamment de résister mais vacille sous l'averse, Choupette s'est éteinte ce 3 juillet. Aujourd'hui, chère petite Choupette, tes amis chats te cherchent partout et Jeannine est inconsolable : elle qui a eu tant de chiens, te décrit à jamais comme un être précieux tellement « unique et incroyable »...



Anne Dumortier

BRUCIE



Brucie, dit « Brucie » 16 ans, adopté en août 2017 par Mme Heidi Asri

« Hello, Help Animals ! C'est moi, ce bon vieux Brucie, toujours « bonne patte, bon œil »... et je vous passe le bonjour ! Mon vétérinaire vient chaque mois me rendre une petite visite de courtoisie à la maison. Mon emploi du temps ? Trrrrrrès chargé ! Jugez plutôt : regarder la télé la nuit (les programmes avec des rongeurs et des oiseaux, bien sûr)... et dormir (de préférence sous le soleil) la journée ! Mais entre nous, ma plus grande fierté restera quand même toujours d'avoir volé le cœur de ma maman humaine qui m'offre chaque jour la plus formidable des secondes jeunesses... »

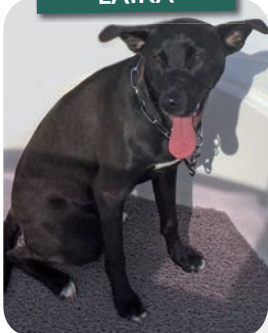
INDIRA



Suki, dite « Indira » (5 ans, adoptée en mars 2016 par la famille Van Maercke / Azzi

« Buongiorno a tutti ! Je suis une gracieuse féline au lourd passé : née sous le nom d'Oréo, j'ai été rebaptisée Suki par les bénévoles d'Help Animals... mais c'est avec le joli prénom d'Indira que j'ai entamé ma nouvelle vie auprès de ma famille d'accueil. Ma maman actuelle a déployé tout son charme méditerranéen de jeune Italienne pour convaincre son amoureux de m'adopter. Opération séduction 100% réussie puisque lui, qui n'était pas vraiment fan des chats, est devenu mon serviteur et supporter n°1 ! Et pourtant... les débuts ne furent pas faciles : craintive et stressée, je me méfiais des humains qui m'avaient déjà déçue tant de fois. Mais avec le temps, une énorme dose d'amour et un soupçon de patience, j'ai appris à aimer mes nouveaux parents d'adoption. Vous ne me croyez pas ? Venez écouter mes ronrons de béatitude sur le ventre d'Alexis pour vous en convaincre... »

LAIKA



1 an, adoptée en novembre 2017 par la famille Boisacq

Bonjour, C'est moi, Laika ! Je suis née le 5 juin 2017 et je vis avec mes nouveaux maîtres depuis un peu plus de neuf mois. A ce moment-là, j'étais encore un brin sauvageonne et je n'obéissais pas beaucoup... Ils ont décidé de m'emmener aux cours d'éducation, et quelle bonne idée ! Je m'y suis fait plein de copains, et j'ai appris à être à l'écoute, ce qui me permet d'accompagner mes maîtres partout : balades au bois, sorties en bateau et au restaurant où j'attends sagement. En promenade, je peux même marcher sans laisse car je reste au pied de mon maître. Tous les week-ends, nous partons en famille pour de nouvelles aventures en Zélande, où je compte bientôt apprendre à nager pour ne rien manquer avec mes humains préférés...

PETIROIS



6 ans, adopté en novembre 2012 par Mme Fabronius Bernadette

Bonjour, je m'appelle Petirois, et me voici 5 ans après mon adoption. Grand monsieur de 6 ans, je suis une vraie canaille ! Il y a 2 ans, je me suis même cassé la patte suite à une cascade incontrôlée... Le vétérinaire m'a soigné, et j'ai pu retrouver toutes mes capacités. Aujourd'hui je suis un grand matou de 4 kg, et ma vie de chat d'intérieur me convient parfaitement. J'aime guetter mon ami l'écureuil par la fenêtre durant des heures. Ma maîtresse dit que je suis un ange car je ne fais aucun dégât. D'ailleurs, j'adore me blottir contre elle dans le canapé, en veillant évidemment à prendre la plus grande place... Je ne m'appelle pas Petirois pour rien ! Avec les invités, c'est une autre histoire, ma timidité l'emporte et je préfère rester caché...

TOMMY



Né le 19 juillet 2017 – adopté le 7 novembre 2017 par la famille Watte

Je m'appelle Tommy et j'ai été adopté par mes maîtres le 07/11/2017 chez Help Animals. J'ai grandi depuis et, aujourd'hui, j'ai 1 an. J'ai découvert déjà plein de choses : des balades dans la nature avec mon maître, des visites dans le home où je suis devenu la mascotte. J'ai même déjà fait connaissance avec la mer du Nord. Je profite aussi du jardin en cette période et je suis très attaché à ma nouvelle famille. J'espère que mes compagnons d'infortune trouveront eux aussi un panier confortable dans une nouvelle famille.



CONSEILS VÉTÉRINAIRES :

Attention aux intoxications médicamenteuses chez le chien ou le chat !

Les animaux de compagnie ne doivent jamais prendre des médicaments à usage humain sans l'avis d'un vétérinaire. Les consultations pour intoxication médicamenteuse sont très fréquentes. Soit la prise de ces médicaments est donnée par le maître en automédication, et en général à faibles doses, soit la prise est accidentelle, telle la boîte posée sur une table de nuit à la portée du chien ou le verre d'eau contenant un médicament à la portée du chat et, dans ces cas, malheureusement à fortes doses parfois léthales.

Les intoxications les plus souvent rencontrées :

L'IBUPROFENE

(par exemple Nurofen)

La dose est toxique chez le chien dès 100 mg/kg et dès 50 mg/kg chez le chat. Les doses de cet anti-inflammatoire ingérées accidentellement par les chiens et chats dépassent souvent 100 fois la dose thérapeutique !

Dans ce cas aussi, les symptômes digestifs avec vomissements, douleurs abdominales, puis diarrhée et perte d'appétit signalent l'intoxication. Et à partir de 175 mg/kg, les reins aussi sont détruits, provoquant une insuffisance rénale aiguë. Si la dose absorbée atteint les 400mg/kg, le chien devient ataxique, fait des convulsions, puis tombe en choc mortel.

LE PARACETAMOL

(par exemple Dafalgan)

L'intoxication aiguë se déclare à partir de 200 mg/kg chez nos chiens et chats (et seulement à partir de 10 à 15 grammes chez les humains). La toxicité est principalement hépatique et sanguine, l'animal est abattu et cesse de manger, il peut présenter des vomissements et de la diarrhée, parce que l'enzyme hépatique capable de métaboliser et d'éliminer la molécule est peu présente chez le chien et totalement absente chez le chat.

Si le chien vole la boîte et en avale une dose équivalente à 500mg/kg, il déclare un œdème de la face, du cou et des membres, ses muqueuses sont cyanosées et ses urines sont brunes. Et au-delà de ces 500 mg/kg, avant même que les modifications sanguines par transformation de l'hémoglobine en méthémoglobine soient effectuées, il tombe dans le coma et meurt.

L'ASPIRINE

(acide acétylsalicylique)

La dose est toxique chez le chien dès 50mg/kg et dès 33mg/kg chez le chat. Les symptômes digestifs peuvent survenir rapidement ou tardivement, tels nausées et vomissements parfois hémorragiques. Suivent les signes nerveux avec de la prostration puis

convulsions et coma. Imaginez bien qu'un comprimé à 500mg peut tuer un chien de 10 kg ! Seul votre vétérinaire connaît la dose correcte à donner pour compléter un traitement cardiaque à votre animal.

LES BENZODIAZEPINES

(par exemple Diazepam)

Si elles sont sédatives chez les humains et prescrites en cas d'anxiété, de nervosité ou d'insomnies, l'effet est tout à fait contraire chez les chiens qui développent des crises de panique et d'anxiété, et aussi d'intoxication hépatique.

Cette liste n'est pas exhaustive, on pourrait y rajouter les antidépresseurs, la pilule contraceptive, et la plupart des médicaments à usage humain. Le conseil habituel est de ne pas laisser traîner ces médicaments à la portée de nos chers compagnons ou de nos chers enfants et de les ranger dans des armoires fermées. Si votre animal présente, par exemple, de la douleur, demandez toujours conseil à votre vétérinaire.

Christiane Loeman, vétérinaire et administrateur chez Help Animals



Boutique Molnar

le chat est tout un art...

Vous rêvez d'explorer la caverne d'Ali Baba ? De visiter l'univers « chamarré » d'Alice au pays des merveilles ? Il vous suffit de pénétrer dans le monde fantastique de la boutique Molnar : pas besoin d'un « chaperon » pour y faire vos « achats » ! Bibelots et tableaux anciens, céramiques artistiques, perles et camées « chatoyants », exceptionnels éventails de dentelle et autres trouvailles étonnantes vous y attendent. Mais surtout, vous, amoureux des chats, serez complètement « chavirés » : votre cœur battra la « chamade » lorsque vous vous émerveillerez devant la fabuleuse collection de figurines rassemblées au fil des années par Monsieur et Madame Molnar.

Tous deux vous réserveront un inoubliable accueil « chat l'heureux » en vous invitant à partager avec passion les extraordinaires aventures imagées de BUBU, leur précieux « chat marrant chat pitre ».

Amis d'Help Animals, « chatouilleux » ou non, oubliez vite vos « chagrins » et autres « chamailleries », ne redoutez aucun « châtiment » : que vous soyez « châtelain », prince ou simple berger, soyez tous les bienvenus sur la planète du « chat roi ». Entrez avec ou sans « chapeau », laissez-vous charmer par cet incroyable cabinet de curiosités ! Oui, décidément, à la boutique MOLNAR, le chat est tout un art...

Anne Dumortier



Avez-vous des objets à vendre ?

Adressez-vous en confiance
à la Maison M. Molnar

Qui vous payera le juste prix
pour tout objet relatif au chat

135, rue Blaes
1000 Bruxelles
GSM. 0486 85 97 17



ISOTHERMOS S.A.

ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48
1070 Bruxelles Belgique
Tél. 02 / 205.12.11

POMPIER- VÉTÉRINAIRE

UN PROJET DE FORMATION AMBITIEUX

Les hommes du feu sont très souvent appelés à intervenir et à gérer des situations chaotiques où des animaux sont en grand danger.

Jusqu'à il y a peu, les pompiers ne pouvaient compter que sur leur bon sens et leur expérience du terrain. Leurs interventions, toutefois, dépassent largement le cas du petit chat coincé dans un arbre. Sortir du bétail d'une étable en feu, un chien d'un appartement envahi par une épaisse fumée ou un cheval tombé dans une rivière, voilà des événements relativement fréquents dont l'issue, généralement positive, n'est due qu'à leur courage et à leurs exceptionnelles facultés d'improvisation.

Depuis quelques années, une formation spécifique, d'environ huit heures, a été mise en place pour permettre aux policiers et aux pompiers (sur une base volontaire) de maîtriser et d'appliquer des procédures lors d'interventions en présence d'animaux dangereux, les « NAC » (les nouveaux animaux de compagnie), serpents, scorpions, araignées et autres, dont la manipulation s'avère toujours délicate et dangereuse.

L'Université de Liège ambitionne la mise en place d'une formation de « pompier-vétérinaire », beaucoup plus complète, à l'initiative notamment du professeur Hugues Guyot, enseignant en médecine vétérinaire qui travaille en collaboration avec la brigade « Animal Rescue Team », créée en janvier 2017.

Cette formation s'adresse aux pompiers et est destinée à leur apprendre la manière de procéder lorsqu'ils se retrouvent en intervention devant un ou plusieurs animaux en difficulté.

Selon le professeur Guyot, cette formation permettra de garantir la sécurité des pompiers eux-mêmes et d'éviter certaines erreurs lors des sauvetages tout en assurant le bien-être de l'animal.

Ce type de formation existe déjà dans d'autres pays la France et la Suisse entre autres.

Il ne s'agit bien évidemment pas d'études en médecine-vétérinaire qui s'étalent sur six longues années mais bien d'une formation dont le credo est l'efficacité et la sécurité des intervenants lors d'interventions délicates où le stress de l'animal en péril s'avère toujours dangereux.

À l'issue de la formation, le pompier sera opérationnel, capable de maîtriser la situation et d'administrer les soins conservatoires en attendant la prise en charge par un médecin-vétérinaire après le sauvetage de l'animal.

La formation sera également ouverte aux médecins-vétérinaires, bien entendu.

Aujourd'hui, les démarches administratives sont encore en cours pour officialiser le statut de « pompier-vétérinaire », mais devraient aboutir dans les prochaines semaines.

Christian De Meyer



Un 14 juillet 2018 mémorable pour le chat persan « MACHA »

La destinée de MACHA ne tenait plus qu'à un fil car sa maîtresse, fort âgée et en mauvaise santé, avait dû intégrer en urgence un home, et MACHA était provisoirement restée seule dans l'appartement, le temps de trouver une éventuelle solution pour elle.

En tant que voisine dans le même immeuble, j'avais évidemment accepté d'aller la nourrir, la soigner et lui tenir un peu compagnie tous les jours. Mais cette situation était très provisoire, car la fille de la propriétaire du chat devait mettre fin à la location de l'appartement. Si MACHA avait été mise en cage en quarantaine, même dans le plus accueillant des refuges, elle n'aurait pas résisté car les chats âgés ne supportent généralement pas une telle épreuve, très traumatisante pour eux.

La solution inespérée est venue, une fois de plus, d'HELP ANIMALS et de son directeur Fabrizio FOLLACCHIO qui a



aussitôt pris son téléphone et contacté une très gentille dame membre d'HELP ANIMALS, qui m'a accueillie moi, MACHA, dans son domaine et qui m'a ouvert les portes de sa jolie et douce maison, dans laquelle d'autres compagnons d'infortune avaient déjà trouvé refuge.

Il y régnait une ambiance de calme et de volupté. MICHKA faisait sa sieste sur le divan et d'autres prenaient le soleil, allongés devant la fenêtre : j'ai tout de suite compris que ma vie venait de basculer. J'ai aussitôt ronronné de plaisir et fait le tour du propriétaire. J'ai fait la connaissance des autres pensionnaires de la villa, comme si j'avais toujours été membre de la famille, qui comptait déjà 11 chats. Ma nouvelle maîtresse a un cœur grand comme ça, et elle n'hésite pas à ouvrir

les portes de sa belle maison et de son grand jardin à ces fidèles compagnons qui subissent un jour les « accidents de la vie » de leurs maîtres; pour moi, c'est ma maîtresse qui ne pouvait plus s'assumer et avait dû être placée en maison de retraite.

J'avais miaulé plusieurs semaines, dans l'attente de son retour, mais hélas, moi-même, âgée de 17 ans, je craignais le pire car j'entendais prononcer autour de moi toutes sortes de mots « doux », comme m'«endormir» comme seule solution, ou encore « vous pensez-bien, un chat aussi âgé, qui pourrait bien l'adopter ? ».

Par miracle, moi, MACHA, j'ai croisé la route de bonnes personnes, qui m'ont donné la chance de commencer une seconde vie et d'être accueillie dans un vrai petit paradis.

Au nom de Macha merci chère Madame ALLARD, merci cher FABRIZIO !

Anne PEGORER



26 mai 2018 les animaux dans la ville à Ixelles

Avec d'autres sociétés de protection animale, Help Animals était présente à ce rendez-vous annuel des « Animaux dans la ville », organisé par Delphine BOURGEOIS, échevine ixelloise du Bien-être animal. L'occasion, pour notre association, de participer à quelques animations et de vendre de jolies petites peluches au profit de nos pensionnaires... mais aussi, de partager avec vous notre raison d'être : l'amour des animaux, et tout particulièrement, de ces laissés-pour-compte de notre société que sont les chiens et les chats abandonnés.

NOTRE TRIO TOUJOURS AUSSI DÉVOUÉ !

Une fois encore, Claire, Lydie et Françoise, nos trois formidables « drôles de dames » ont répondu présent à notre appel pour vous accueillir, sourire aux lèvres et dans le cœur, au TOM AND CO du Westland Shopping Center d'Anderlecht du **6 au 17 juin 2018** et y recueillir, dans la bonne humeur générale, vos dons de nourriture au profit de nos chiens et de nos chats...

L'occasion aussi, pour nous, de les remercier chaleureusement, ainsi que **l'équipe du magasin...** et, bien sûr, VOUS, fidèles et généreux donateurs et protecteurs des animaux en attente de l'amour d'un foyer.

Anne Dumortier



29 MAI 2018

NOUVELLE VISITE D'UNE CLASSE AU REFUGE, À LA DÉCOUVERTE DE LA PROTECTION DES ANIMAUX

L'un de nos objectifs majeurs est de sensibiliser « les adultes en herbe » aux défis qu'ils devront affronter dans le futur et, en particulier, à la nécessité de s'impliquer personnellement afin de protéger les droits des plus faibles : les animaux défavorisés, ces chiens et ces chats « trouvés » ou bien souvent abandonnés suite à notre inconscience et à notre égoïsme d'« humains »...

L'école « Vrije Basisschool Lucerna » d'Anderlecht l'a bien compris, elle qui, le 23 mai dernier, nous avait déjà rendu visite. Cette fois, c'est sa classe de 1ère année qui, emmenée par son institutrice Juffrouw ANKE, a découvert ce 29 mai 2018 les coulisses de notre refuge dans une ambiance enthousiaste. Nous nous réjouissons que les enfants aient tous saisi le message de Ragab, notre « guide animalier », et de Danielle ROELANDS, notre précieuse bénévole, qui leur ont expliqué, en néerlandais et avec des mots simples et efficaces, les mauvaises raisons qui ont amené nos pensionnaires à Help Animals... et les meilleures raisons de les traiter comme ils le méritent en tant qu'êtres vivants sensibles.

Il n'est jamais trop tôt pour éduquer nos « jeunes pousses » au respect de ces valeurs essentielles !



bpost

PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

P 00 41 30



PRIX : 1,50 €

Help Animals

203 rue Bollinckx - 1070 Bruxelles

T. 02/523.44.16 F. 02/520.19.76

 **OUVERT TOUS LES JOURS** de 10h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

www.helpanimals.be

INFO@HELPAIMALS.BE

 **facebook.com/helpanimals.be**